

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°016/2021

OBJET : Régie de l'eau et de l'assainissement : Renouvellement des canalisations principales de distribution d'eau potable du centre village.

L'an deux mille vingt et un, le seize du mois de février à 15 heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 février 2021

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO / Philippe MINEUR / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDER / Bouabdallah LAFTAS / Xavier JARJANETTE / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Thierry VISSIAN / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Kathy NICOLAS / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Sandrine GUGLIELMINO / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX /**PROCURATIONS** : Michaël TRUCCHI à Romain BIANCHI / Vanessa BEAUJAUD à Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Françoise DAMILANO à Alexandra RUSSO / Gracienne DODAIN à Serge DIGANI / Maëva THOMMERET à Véronique MINISCLOUX / Jean Marc OCCHIROSSI à Sandrine GUGLIELMINO.**ABSENT** :**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

Vu le code général des collectivités locales,**Vu** l'avis de la commission de l'eau et l'assainissement du 5 février 2021**Vu** les aides financières de l'agence de l'eau et du Conseil départemental**Considérant** la nécessité de remplacer les canalisations principales de distribution d'eau potable du centre village.

Monsieur le Maire expose :

Actuellement, les canalisations de distribution d'eau potable du centre village passent sur le RD 2204 en zone urbaine. Ces canalisations DN 100 et DN 125 en fonte datant des années cinquante présentent des signes de vétusté et de fuites devenues indétectables au vu de la nature des sols (remblai du Paillon).

Le projet communal consiste à réaliser une canalisation en fonte bleue DN 250 pour desservir tout le centre village de Drap. Cette canalisation sera raccordée au réseau existant.

La nature des travaux à réaliser est la pose sur 1500 ml d'une canalisation fonte DN 250 avec raccords. Selon l'état d'avancement du plan de restructuration et d'aménagement de voirie du centre village, ce projet pourrait se réaliser en deux tranches.

Le projet est estimé à :

- 490 000.00 euros HT pour la pose et les raccords.
- 50 000.00 euros HT pour les branchements
- 20 000.00 euros HT pour la préparation des travaux (géo radar, plan d'exécution, DICT, arrêtés)

Total 560 000.00 euros HT.

Après en avoir délibéré,

Il est décidé d'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter les demandes de subventions auprès des organismes financeurs comme suit :

- Département : 35 %
- Agence de l'eau : 35 %

Nombre de Conseillers en exercice : 27**Présents : 21 Votants : 27 Absents : 0 Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 27**AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORMERobert NARDELLI
Maire de DRAP**Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 17/02/2021**
et publication en mairie le : 18/02/2021